

## Communiqué de presse

### Contributions d'encouragement de l'Aide sportive intégralement garanties pour 2020

Ittigen, le 11 septembre 2020

**Cette année encore, les athlètes soutenus par l'Aide sportive recevront l'intégralité de leurs contributions d'encouragement, malgré la crise du coronavirus. Ce soutien financier a été rendu possible grâce aux moyens supplémentaires alloués par Swiss Olympic et par le co-président de l'Aide sportive, Urs Wietlisbach.**

Les conséquences de la crise du coronavirus touchent de plein fouet les athlètes d'élite suisses. De nombreuses compétitions ont dû être annulées au cours des derniers mois ou se dérouler devant un public restreint. Les athlètes n'ont dès lors pas touché leurs primes de départ ni leurs primes au succès et n'ont pas pu offrir la plateforme convenue à leurs sponsors et partenaires.

Les athlètes soutenus par la Fondation de l'Aide sportive Suisse peuvent désormais souffler un peu. En effet, ils toucheront l'intégralité de leurs contributions d'encouragement pour l'année 2020, alors que l'Aide sportive avait informé les bénéficiaires de contributions d'encouragement qu'ils devaient s'attendre à des pertes dues à la pandémie de COVID-19.

Outre les recettes additionnelles obtenues grâce aux activités de dons de l'Aide sportive, cette évolution positive est le fruit du travail de Swiss Olympic en tant que fondatrice de l'Aide sportive et du co-président de celle-ci, Urs Wietlisbach. A la demande de la Commission des athlètes, le Conseil exécutif de Swiss Olympic a alloué une contribution de stabilisation extraordinaire d'un million de francs à l'Aide sportive. Urs Wietlisbach met le même montant à disposition grâce à des fonds privés. Par ailleurs, la Société du Sport-Toto statuera elle aussi sur une contribution extraordinaire en faveur des athlètes suisses à l'occasion de son Assemblée des délégués du 2 octobre 2020.

«Vu la situation difficile, il est évident pour moi d'offrir aux athlètes d'élite suisses un soutien personnel», déclare Urs Wietlisbach. Et le président de Swiss Olympic Jürg Stahl d'ajouter: «Les athlètes ont besoin de ce signal fort et de cet argent. Je suis fier que nous ayons trouvé une solution de partenariat en faveur du sport avec la Commission des athlètes de Swiss Olympic.»

#### Institution d'un fonds de détresse

Swiss Olympic et l'Aide sportive ont par ailleurs décidé, conjointement avec la Commission des athlètes, d'instituer un fonds de détresse. Ce dernier doit permettre de soutenir des athlètes dont la carrière sportive est directement menacée en raison de pertes significatives dues à la pandémie de COVID-19. Les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze ou Elite pratiquant un sport individuel ou un sport d'équipe de classification 1 à 3 ou un sport olympique/paralympique peuvent bénéficier de ce fonds de détresse. Il incombe à la fédération de déterminer les athlètes pouvant bénéficier du fonds de détresse et de faire les demandes. Les contributions forfaitaires de 5000 ou de 10 000 francs seront versées par l'Aide sportive. Grâce au versement intégral des contributions d'encouragement et à l'institution du fonds de détresse, Swiss Olympic et l'Aide sportive sont convaincues de pouvoir offrir aux athlètes de performance suisses un soutien direct en cette période difficile.

#### Informations complémentaires:

Steve Schennach, directeur

E-mail: [steve.schennach@sporthilfe.ch](mailto:steve.schennach@sporthilfe.ch)

Téléphone: 031 359 71 40 / 079 659 52 70